

**Bureau des installations et travaux réglementés
pour la protection des milieux**

Affaire suivie par : madame Olivia CROCE

Tél: 04.84.35.42.68

olivia.croce@bouches-du-rhone.gouv.fr

Dossier n°2024-119-A

Marseille, le **- 5 MAI 2026**

**Avis de prolongation d'enquête publique
Société SUEZ RV FRANCE à Istres**

En exécution de l'arrêté du préfet des Bouches-du-Rhône du 4 mai 2026, la durée de l'enquête publique unique, **initialement prescrite du lundi 13 avril 2026 au lundi 18 mai 2026 inclus** sur le territoire de la commune d'Istres, portant sur les demandes d'autorisation environnementale au titre des installations classées pour la protection de l'environnement et de permis de construire présentées par la société SUEZ RV FRANCE, dans le cadre de son projet «Istres Recyclage et Energies», consistant en la transformation de son centre de tri et de valorisation de multimatériaux, situé au lieu-dit «La Grande Groupède» à Istres, en un site de production de matières recyclées valorisables et d'énergies, **est prolongée de quinze jours, soit jusqu'au mardi 2 juin 2026 inclus.**

Monsieur Philippe MAGNUS, commissaire enquêteur, assurera une permanence supplémentaire afin de recevoir les observations et propositions écrites et orales du public, en mairie d'Istres, direction de l'urbanisme opérationnel, 1 esplanade Bernardin Laugier 13808 Istres cedex :

- le mardi 2 juin 2026 de 14h00 à 17h00

Les autres dispositions de l'arrêté préfectoral du 19 mars 2026 prescrivant l'ouverture et l'organisation de l'enquête publique unique demeurent inchangées.

Pour le préfet
La cheffe du bureau des installations et travaux
réglementés pour la protection des milieux

Karine RUGANI